



# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



## QUOI ?

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

## COMMENT ?

Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques (présents et à venir) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune et prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

La commune de HAUTELUCE met à jour actuellement son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Ainsi, pour pouvoir prévenir et informer l'ensemble de ses habitants en cas de risque, nous vous prions de bien vouloir compléter et nous retourner le coupon ci-dessous.



## RISQUES MAJEURS

-  Crues torrentielles et inondations
-  Avalanches
-  Mouvements de terrain
-  Séismes
-  Evènements météorologiques
-  Accident nucléaire
-  Transport de matières dangereuses
-  Rupture de barrage
-  Sanitaire (pollution eau, pandémie)
-  Accidentel

### IDENTIFICATION

Nom..... Prénom..... Nb de pers. au foyer.....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....

Courriel .....@.....

Etes-vous véhiculé ?  oui  non

### PERSONNE VULNERABLE (à remplir si une personne fragile occupe votre foyer)

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Motif de la vulnérabilité (handicap, personne âgée, maladie...) : .....

### SYSTEME D'ALERTE PAR TELEPHONE

Veillez indiquer le N° de téléphone où vous souhaitez être prévenu, par défaut le N° enregistré sera celui indiqué sur l'annuaire, Si VOUS n'apparaissez pas dans l'annuaire inscrivez bien les numéros correspondants ils resteront strictement confidentiels

N°Tel Fixe

N°Tel Portable